

## PROTOCOLE SANITAIRE Rentrée 2022

Le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

### Modalités d'arrivée et de sortie

#### Arrivée des élèves

- ARRIVÉE MATIN :  
- Les élèves sont accompagnés par leur parent en classe à 7h50.
- ARRIVÉE APRÈS-MIDI :  
- Les élèves de la classe arriveront à partir de 13h35 au portail avant.

#### Sorties des élèves

- Les parents viendront chercher leurs enfants au **portail avant de la cour** (portail habituel à **11h20** et à **16h05** ).

### Organisation des récréations

Les deux classes sont mélangées pendant les récréations.

Les classes se rendent dans la cour en passant chacune par une autre porte.

### Gestes barrières

#### Lavage de mains

- Les élèves laveront leurs mains à leur arrivée, avant et après le repas et le goûter, avant et après la récré, avant de partir de l'école.
- Ils se laveront les mains avec du savon et s'essuieront avec des serviettes jetables en respectant les gestes barrières. Le gel hydroalcoolique pourra être utilisé sous la surveillance d'un adulte.

#### Désinfection, nettoyage et aération

##### Les toilettes

- Désinfection après passage de chaque classe par ATSEM
- Désinfection après chaque lavage de mains par ATSEM
- Désinfection après la sortie à 11h30 par ATSEM et à 16h15 par une femme de ménage

##### Les autres locaux (couloirs, salle de classe, salle de motricité)

- Aération des classes 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, à la pause méridienne et en fin de journée par la directrice le matin ou une ATSEM ainsi qu'une fois 10 minutes toutes les heures. Les salles de classe sont équipées d'un capteur mesurant la concentration en CO2 afin d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air.
- Aération de la salle de motricité après chaque passage.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées au moins une fois par jour par les ATSEM.
- Les poubelles sont vidées quotidiennement.

#### Port du masque

- Pas de masque à ce niveau.

## Contact tracing

### Précautions avant de conduire son enfant à l'école

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. En cas de symptômes évocateurs (asthénie inexplicquée ; myalgies inexplicquées ; céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue ; anosmie ou hyposmie sans rhinite associée ; agueusie ou dysgueusie; altération de l'état général ; diarrhée.) de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école, **y compris s'il a été infecté par la Covid-19 depuis moins de deux mois.**

### Protocole en cas de suspicion de Covid-19

- L'élève est isolé dans la salle de sieste
- Appel aux parents, qui doivent réaliser un test de dépistage
- Si les symptômes s'aggravent et au moindre doute le personnel de l'école contactera le SAMU
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne

### En cas de test positif

- Information des services académiques
- Nettoyage minutieux de la salle

**L'ÉLÈVE NE POURRA REVENIR EN CLASSE QU'APRÈS UN ISOLEMENT DE 7 JOURS OU DE 5 JOURS SI UN TEST ANTIGÉNIQUE OU PCR EST RÉALISÉ AU 5ÈME JOUR ET QUE SON RÉSULTAT EST NÉGATIF, ET EN L'ABSENCE DE SYMPTÔMES DEPUIS 48H**

### En cas de cas contact

Les règles de contact-tracing applicables à l'école sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale.

Suite à la survenue d'un cas confirmé, la directrice d'école prévient l'ensemble des élèves et leur famille ainsi que les personnels de la classe concernée par tout moyen (affiche, communication via les logiciels ou carnet de vie scolaire, courriel ou courrier) sans préciser l'identité de l'élève ou du personnel concerné.

Cette information mentionne le nom de l'école ou de l'établissement et vaut attestation pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie. Une preuve de la scolarisation de l'élève dans l'établissement concerné (livret scolaire, certificat de scolarité...) devra être présentée.

Les personnes en contact avec la personne testée positive à la Covid-19 sont invitées à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) deux jours après avoir été prévenues.

## Restauration

**Cantine** : Les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves

**Goûter** : Les élèves vont se laver les mains avant le goûter, les poubelles sont vidées quotidiennement. Le goûter est fourni par la famille (fruit, légume)

## Information, communication

- Rappel des gestes à l'aide d'affiche dans les classes.
- Les premiers jours, les élèves bénéficient d'une formation aux gestes barrières.
- La communication avec les parents se fera par le biais de mail et d'affichage.
- Le protocole de la collectivité sera affiché devant l'école.
- En cas de symptôme ou de cas avéré, contacter la directrice au 03 88 78 08 54 ou par mail [mat.primeveres@lingolsheim.fr](mailto:mat.primeveres@lingolsheim.fr)

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

Voici les évolutions possibles du protocole, en cas de changement, vous en serez informés par mail.

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li><b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<p>Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.</p>			

